

* MODALITÉS DE RÉSIDENCE

La durée des résidences est d'environ trois semaines, de manière continue ou segmentée, selon les besoins du projet et de la disponibilité des plannings.

Les moyens logistiques, financiers et techniques seront à discuter et à co-construire avec l'équipe du PPCM en fonction des objectifs fixés pour la résidence et l'envergure du projet.

Le PPCM prévoit un soutien en apport financier au projet artistique, ainsi que la prise en charge d'une partie des frais annexes (hébergement, per diems).

En amont du dépôt de leur dossier, les candidates et candidats sont invités à vérifier que leur projet est en adéquation avec les capacités d'accueil et d'accompagnement du PPCM.

* CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, les candidates et candidats doivent :

- Avoir pris connaissance des modalités de l'appel et répondre aux trois objectifs de la résidence ;
- Être engagé dans une carrière artistique professionnelle ;
- Disposer d'une structure juridique (compagnie...) ou d'un portage en production déléguée ;
- Être en capacité de dialoguer avec l'équipe et les publics ;
- Se rendre disponible durant la période de résidence convenue.

Aucune demande de prêt ou mise à disposition d'espace ne pourra faire l'objet d'une candidature dans le cadre de cet appel.

* SÉLECTION DES PROJETS

Outre le parcours professionnel des candidates et candidats, une attention particulière sera portée à la qualité artistique du projet, de son lien avec les thématiques des patrimoines des périphéries, du corps et de la musique, ainsi que sa capacité à dialoguer avec les publics du PPCM.

Les candidates et candidats seront notifiés des résultats du processus de sélection par le pôle artistique du PPCM. Le PPCM se réserve le droit d'écarter tout projet sans avoir à motiver sa décision.

* CALENDRIER INDICATIF

1er octobre 2024 : ouverture de l'appel à candidatures

30 novembre 2024 : date limite d'envoi des dossiers

Janvier-février 2025 : étude des dossiers

Fin février 2025 : communication des résultats

Entre octobre 2025 et janvier 2026 : accueils en résidence

* DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Pour candidater, merci d'envoyer par mail les documents listés ci-dessous à artistique@ppcm.fr :

- Le formulaire de candidature, incluant des informations sur la compréhension des enjeux de résidence au PPCM ;
- Le dossier artistique du projet (merci d'inclure une présentation de la compagnie, des biographies de l'équipe, une note d'intention artistique, une présentation des actions culturelles envisagées, un calendrier de création) ;
- La fiche technique du projet ;
- Le budget prévisionnel de production ;
- Un kit de communication du projet (photos, vidéos, liens...).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

CONTACT

Le Plus Petit Cirque du Monde
Pôle artistique
artistique@ppcm.fr